Travail de fin d'études

UE 60

Enseignant(s) responsable de l'UE : Nathalie RAES
Autres enseignant·e·s de l'UE : Valérie BADOER, Violaine BAIX, Isabelle BAUTHIER, Marie-Astrid BUELENS, Benoit CAUDRON, Stéphanie DESCAMPE, Chloé HAESBROECK, Eve JACOBS, Arnaud KNAEPEN, Tanguy LIGOT, Catherine MEYFROID, Maria Araceli MONTILLA RUBIANO, Yannick MWAPE, Elisa OBRADOVIC, Nathalie PALETKO, Barbara PIRLOT, Francesca SCARITO, Edith SINGLETON, Jonathan SMYERS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU33AIPCITFE2
Nombre de crédits ECTS	15 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP33AIPCITFE2 Travail de fin d'études	0	15	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE05** HE. 5. agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable
- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE02.1** ARES. 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- **RE02.2** ARES. 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- **RE02.3** ARES. 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- **RE03.1** ARES. 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- **RE03.3** ARES. 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **RE04** ARES. 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.2** ARES. 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- **RE04.3** ARES. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- **RE04.4** ARES. 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- **RE04.5** ARES. 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- **RE05** ARES. 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur

enseignement.
- **RE05.2** ARES. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- **RE06.4** ARES. 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Autres connaissances ou compétences prérequises

Travail de fin d'études

- Maîtriser de la langue française à l'oral et à l'écrit ;\r\n- Disposer d'un vocabulaire relativement étendu ; \r\n- Faire preuve de motivation ;-faire preuve d'intérêt pour les savoirs et compétences en rapport avec le métier d'enseignant ;\r\n- Avoir des facultés de synthèse et d'organisation ;\r\n- Maîtriser les processus de pensée : compréhension, comparaison, catégorisation, raisonnement inductif et déductif ;\r\n- Faire preuve d'esprit critique dans toutes les étapes du travail (recherche de sources, sélection d'informations, analyse de données)\r\n- Etre capable de chercher et analyser des références et de recherches bibliographiques.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travail de fin d'études

Objectifs
- Produire un texte structuré mettant en évidence une démarche menée avec rigueur et à partir de sources fiables : observation, expérimentation, recherche bibliographique. Ce travail doit être lié à la pratique de l'enseignement.\r\n- Rechercher dans la littérature ad hoc plusieurs auteurs ayant des points de vue différents afin d'en faire une étude comparative, une synthèse et ensuite de se positionner en fonction de sa pratique ou de sa propre recherche contextualisée. Il faudra ensuite construire autour de la problématique envisagée un réseau d'informations étayées permettant de mettre en évidence les concepts sous tendant le travail.\r\n- Produire un texte destiné à mettre en relation l'observation de faits lors de situations d'enseignement ou d'accompagnement psycho-éducatif, la réflexion personnelle, la documentation théorique et la réflexion collective. Il est établi sur une démarche de recherche et s'appuie sur des pratiques éducatives, pédagogiques et didactiques développées dans le cadre des activités professionnelles du futur enseignant. Au fil du développement de cette démarche, la réflexion personnelle est appuyée par un travail d'écriture, de réécriture et sur des lectures croisées.\r\n- Prouver une maîtrise suffisante de la langue française au niveau de l'écriture et au niveau de la communication orale. La lisibilité du travail est fonction de la maîtrise de l'écrit du futur enseignant et la compréhension de son intention de recherche doit émerger de sa communication orale lors de la présentation et de la défense du travail.-Permettre au futur enseignant d'identifier un problème ou une question concernant les pratiques ou des éléments de la situation dans laquelle il évolue en cours de stage (contenus, méthodes,attitudes et comportements individuels ou collectifs, relations interpersonnelles, activités des élèves,...).\r\n- Analyser un problème ou une question et proposer des pistes de réflexion ou d'action pour dégage des éléments de réponse en se référant à des travaux existants.\r\n- Présenter un dispositif d'observation ou de recueil d'informations en règle générale pour mieux cerner la situation.\r\n- Préparer une modalité d'évaluation de la pratique étudiée en vue d'en mesurer la pertinence.\r\n- Mettre en relation les faits observés et les éléments théoriques apportés par la formation, pour questionner les a priori (les théories implicites spontanées)
Contenu
►15 juin de l'année précédente (ou le lundi qui suit si cette date tombe un w.e.) : Dépôt auprès de la direction de la question concernée par le travail. L'étudiant utilise le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat. Le document est accompagné du nom et de la signature du promoteur proposé. Cette fiche est à remplir en trois exemplaires.\r\n\r\n►Affichage de la liste après répartition, à partir de la rentrée. La liste comporte le nom de l'étudiant, le sujet envisagé, le nom du promoteur envisagé.\r\nLes étudiants sont invités à prendre contact avec le promoteur envisagé pour une première concertation avant le 01 octobre.\r\n\r\n► Entre le 15 septembre et le 15 octobre : Note écrite de présentation du thème et discussion d'une problématique remise par l'étudiant à son promoteur.\r\n\r\n►Entre le 1 octobre et le 31 octobre, une réunion de clarification est prévue entre l'étudiant, le promoteur et le lecteur interne en vue d'harmoniser et de clarifier les attentes et les exigences des différentes parties.\r\n\r\n► Octobre/ Novembre : Réalisation d'une bibliographie provisoire\r\n► Fin novembre : Confirmation ou modulation autour du sujet envisagé (en accord avec le promoteur, dépôt du formulaire ad hoc au secrétariat.\r\n► Novembre / décembre : Réalisation de la bibliographie détaillée et développement du cadre théorique.\r\n►Janvier / février : Remise du cadre théorique au promoteur et développement d'une méthodologie de recherche et du projet d'application dans les contextes scolaires et institutionnels.\r\n►Mars / avril : Rédaction avancée du travail : récolte et présentation des données ; analyses et conclusions.\r\n► Envoi d'une page de couverture du TFE au secrétariat. Le dépôt confirme le titre du TFE.\r\n►Mi-mai : Lecture achevée avant impression par le promoteur et le lecteur.\r\nN.B. : le caractère inacceptable du document peut être souligné par le promoteur pour lacunes graves (ex. insuffisance de contenu, de la maîtrise de la langue, ...) Il entraîne la non -recevabilité du travail et le report en deuxième session.\r\n►Premier jour des examens (le 25 mai 2020) et suivant l'horaire du secrétariat : envoi du TFE sous format numérique en PDF au secrétariat de la section, au promoteur et au lecteur. Par la suite, l'étudiant déposera une version papier, avant la remise des diplômes en septembre. \r\nCette modalité est valable si l'école ne rouvre pas le 1er jour de la session, pendant l'année

académique 2019-2020.\r\nSinon, l'étudiant déposera le texte définitif imprimé en deux exemplaires en papier, en recto verso et une clé usb avec la version PDF du TFE au secrétariat.\r\n► Juin (suivant l'horaire affiché) défense orale du TFE. Si l'école est fermée pendant la session, la défense orale aura lieu en vidéoconférence par Teams. \r\n► Premier jour de la seconde session : Les conditions de dépôt sont identiques que pour la première session.\r\n►Défense orale du TFE (suivant l'horaire affiché de la deuxième session).Si l'école est fermée pendant la session, la défense orale aura lieu en vidéoconférence par Teams. \r\n

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travail de fin d'études

Travail de recherche individuel ou en binôme.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travail de fin d'études

À l'issue du cours de NPU33AIPCITFE2 "Travail de fin d'études", l'étudiant est capable de :\r\n- réaliser une production écrite personnelle originale par laquelle l'étudiant en fin de formation \r\n- utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos ;\r\n- défendre oralement ce travail.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Travail de fin d'études : Lecolier F., Defosse V. (2020-2021). Note introductive à la réalisation du TFE : aspects méthodologiques. Jodoigne : HELdB. (publié sur le campus numérique)	sur le campus numérique	—
Travail de fin d'études : Lecolier F., Defosse V. (2020-2021). Note introductive à la réalisation du TFE : aspects méthodologiques. Jodoigne : HELdB. (publié sur le campus numérique)	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Évaluation non renseignée.